0260012X ACADEMIE DE GRENOBLE COLLEGE DANIEL FAUCHER 12 PLACE DU CHAMP DE MARS

26270 LORIOL SUR DROME

Tel: 0475611360

## ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet . Des e.. FOE

	Objet : Don au FS	DE .	
Numéro de séance : 2		<del></del>	
Numéro d'enregistrement : 20			
Année scolaire : 2024-2025			
Nombre de membres du CA : 24			
Quorum: 13			
Nombre de présents : 15			

Le conseil d'administration Convoqué le : 22/11/2024 Réuni le : 29/11/2024

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

\_

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose un don au FSE du collège Daniel Faucher de 29,69 €

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don au FSE

Le conseil d'administration propose un don au FSE du collège Daniel Faucher de 29,69 € correspondant à un remboursement assurance annulation voyage pour le voyage en Italie de mars 2024. L'élève n'étant pas parti pour raisons médicales, il a été intégralement remboursé par le collège. Les 29,69 € correspondent en partie au don du FSE octroyé dans le cadre de ce voyage.

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	16	
Pour :	16	
Contre:	0	
Abstentions :	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	